

L'ÉNERGIE

LE COLOMBIA—ENTRETIENS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question que m'inspire une dépêche d'Ottawa, qui a paru hier et qui est attribuée au très actif courriériste parlementaire, M. Bruce Phillips. Voici ce qu'il écrit:

A la suite de pourparlers archisecrets qui ont eu lieu ici entre des négociateurs canadiens et américains, on prévoit qu'une entente sera conclue sous peu à l'égard de la mise en valeur du Columbia.

On va s'entendre, a déclaré un fonctionnaire, et ça ne traînera pas!

La dépêche ajoute:

La réunion s'est déroulée dans le plus grand secret et les ministres ont refusé de dire sur quoi avaient porté les entretiens.

D'après des nouvelles officieuses, non confirmées, les États-Unis seraient venus dire aux Canadiens qu'ils sont prêts à renoncer à leurs revendications pour le barrage Libby sur le cours inférieur de la rivière Kootenay, au Montana.

Ce barrage...

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, un rappel au Règlement. N'était-ce pas vendredi dernier que nous avons plutôt longuement discuté une question de Règlement qui me semble bien coïncider parfaitement avec celle qu'appelle d'emblée la méthode dont le député se sert pour poser sa question. Il nous donne lecture d'une coupure de journal qui relate des propos censés avoir été tenus en dehors de la Chambre. Je le vois déjà qui demandera au ministre de dire ce qu'il en pense.

J'ai soulevé une objection la semaine dernière; j'ai dit que cette façon de procéder était incorrecte et contraire au Règlement. Un député doit poser sa question sans plus et accepter la responsabilité de ses déclarations et des éléments sur lesquels il fonde sa question.

M. l'Orateur: Je me souviens, en effet, qu'un rappel au Règlement a eu pour origine une question posée de même façon. Je repasse avec soin les usages ici suivis à propos des nouvelles de presse, mais ma révision n'est pas encore terminée. Je ne suis pas encore convaincu que les comptes rendus des journaux ne puissent et n'aient pu servir à fonder une question. Je pense que le député va trop loin en nous lisant d'aussi longues déclarations. Il n'a qu'à se référer à la nouvelle pour étayer sa question, qui est sans doute une demande de renseignements, au

[L'hon. M. Monteith.]

lieu de lire de longs articles qui donnent, bien sûr, des renseignements, mais des renseignements qui ne se rattachent peut-être pas du tout à sa question. Le député pourrait peut-être formuler sa question, et nous jugerons si elle est admissible.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, je savais que vous n'aviez pas encore rendu votre décision lorsque, posant ma question, j'ai commencé à donner lecture de la nouvelle. A présent que le ministre de la Justice a satisfait son amour-propre, je vais poser ma question.

Des entretiens secrets ont-ils eu lieu à Ottawa lundi dernier, et cette nouvelle est-elle fondée? Le ministre aurait-il quelque chose à dire à ce sujet?

M. l'Orateur: A mon avis, la première question que pose le député est recevable, mais les deux autres ne sont pas conformes à nos usages. La seconde question revient à dire: "La nouvelle que j'ai lue est-elle vraie ou non?" On a toujours jugé qu'il est inadmissible d'exiger la confirmation d'une nouvelle de presse après en avoir donné lecture.

La troisième question demande au ministre de dire ce qu'il pense de la nouvelle, et c'est là un aspect plutôt difficile du problème qu'a soulevé le ministre de la Justice. Si l'honorable député voulait s'en tenir à sa première question, savoir si une telle réunion a eu lieu, nous pourrions aborder l'autre plus tard.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, j'essaie de faire de mon mieux pour mon pays. Une telle réunion a-t-elle eu lieu, et les États-Unis ont-ils renoncé à leurs demandes relatives au barrage Libby? Songe-t-on à ériger le barrage de Mica Creek, ainsi que celui des lacs Arrow inférieurs?

L'hon. M. Fulton: Je devrais peut-être répondre à cette question, étant donné que je suis président de la délégation canadienne qui a rencontré la délégation américaine à plusieurs reprises.

Voici la réponse à la question. Il ne serait pas dans l'intérêt du public à cette étape de rendre compte de la marche des pourparlers. Il a été bien compris qu'à l'issue des pourparlers, alors qu'il y aura matière à rapport, nous présenterions un rapport complet à la Chambre en accordant toutes les chances possibles de discussion. C'est ce que nous comptons toujours faire. Tant que ces pourparlers se poursuivent, ce ne serait pas servir l'intérêt général, à mon sens, que de fournir des détails sur les questions qui y sont traitées.